



HANDIBAT®

La marque **HANDIBAT®** a pour objectif d'apporter une information fiable, homogène et objective sur les compétences des professionnels intervenant dans le domaine de l'accessibilité du bâti.

HANDIBAT® est une démarche volontaire des professionnels du bâti souhaitant assurer de façon durable une prestation de qualité.

La marque **HANDIBAT®** vise l'accès à tout pour tous :

- dans une conception universelle du bâti,
- dans le respect du patrimoine existant,
- en garantissant la continuité de la chaîne de déplacement.

HANDIBAT® valorise la compétence des professionnels apportant une prestation sur-mesure conforme aux attentes des clients et toujours dans le respect de la réglementation en vigueur.

Toute entreprise **HANDIBAT®** :

- est à jour de ses assurances obligatoires,
- a validé ses connaissances au travers d'un examen,
- s'est engagée à respecter la Charte **HANDIBAT®**.

La déontologie associée à la marque **HANDIBAT®** permet au professionnel d'apporter une véritable plus-value technique et humaine aux clients.

HANDIBAT® est une marque de la



